

### GREVE DES T.A COMMUNIQUE DU S.A.F.P.T

Les représentants du SAFPT ont bien pris acte que plusieurs organisations syndicales ont appelé à une grève des Timbres Amendes et que d'autres sont dans l'expectative des prochaines réunions de janvier pour mener des actions bien plus dures...

En ce qui concerne le SAFPT, comme nous l'avons constaté et écrit pour les policiers municipaux d'Avignon, **seul un mouvement suivi par la quasi-totalité des policiers municipaux et gardes champêtres pourrait faire réagir nos instances dirigeantes.**

A cet instant, il faudrait que chaque policier municipal et garde champêtre, **sur l'ensemble du territoire, soient solidaires** et suivent les mouvements annoncés en pensant fortement à leur avenir et aux années de manipulations dont ils ont été les victimes !!!

Il est vrai que jusqu'à présent, hormis quelques manifestations et grèves sporadiques, **les agents de la filière sécurité sont bien dociles et de ce fait, bien malléables... un vrai bonheur pour ceux qui ont tiré avantage des situations rencontrées depuis 1999 !?!?...**

Cependant, il semble qu'un bémol (et non des moindres) doit être émis en ce qui concerne la revendication principale.

En effet, la future **Prime de Fonction et de Résultat (PFR)** devrait venir se substituer à l'ensemble des primes constituant le Régime Indemnitaire.

De par cette mesure, il paraît plus que probable que **l'Indemnité Spécifique Mensuelle de Fonction soit appelée à disparaître !**

**Comment revendiquer alors son intégration dans le calcul du Régime des retraites !?!?**

De plus, selon les renseignements que le SAFPT a obtenu lors de l'entretien ministériel du 26/11/2009, la PFR serait attribuée, d'une part sur le critère « mérite/résultats obtenus » et d'autre part sur le critère « responsabilité et manière de servir ».

Les représentants du SAFPT ont signifié à leurs interlocuteurs du moment, **leur grande inquiétude** par rapport à un tel système. Ces derniers ont semblé surpris par cette prise de position et leur ont rétorqué que **les réunions de travail au CSFPT sur le sujet allaient bon train et se déroulaient parfaitement. Pour rappel, les organisations syndicales dites représentatives participent à ces réunions (sans commentaire, n'est-ce pas ? ....).**

**Quelle magnifique solution trouvée, où le clientélisme et les sanctions déguisées seront légions au sein des Collectivités Territoriales !!!**

**Avec un tel système, les agents de la Filière Sécurité ne seront même plus sûrs de percevoir l'intégralité de l'ISMF instituée dans leur collectivité à ce jour !!!**

**Que dire également de la fin annoncée de la possibilité de départ à 55 ans pour les agents placés en Catégorie Active ...**

**Dans ces conditions, il faudra sans doute prévoir des actions bien plus dures... pour les agents de la Filière Sécurité mais également pour l'ensemble des agents des autres filières de la FPT !!!,**

**Le SAFPT reste très vigilant pour tous ces points qui sont d'une importance capitale pour les agents mais il n'appellera à une grève que lorsqu'il jugera que celle-ci sera porteuse d'effets concrets.**

**Bruno CHAMPION**  
**Secrétaire Général Adjoint du SAFPT**